

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] contribution

**Date :**Mon, 17 Jun 2019 10:32:30 +0200 (CEST)

**De :**>

**Répondre à :**>

**Pour :**enquete.RN176@gmail.com

A Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint mon apport à votre dossier d'enquête publique;

Florence Varillon

Objet : Mémoire en réponse à l'enquête publique relative au doublement du pont Chateaubriand

A Monsieur le commissaire enquêteur,

Si l'augmentation du trafic sur la RN 176 est incontestable, il est aussi incontestable d'observer une augmentation du niveau et de la gêne sonore induits, pour les riverains, à l'intérieur de leur habitation comme à l'extérieur.

L'enquête publique fait état d'études acoustiques effectuées en 2013/2015 !!!

De l'eau a coulé sous les ponts !!!

De plus, les mesures n'ont jamais été prises sur la partie Nord-Ouest , pourtant directement impactée.

**Je demande donc :**

- Qu'une étude acoustique soit effectuée sur la rive Nord-Ouest (aux périodes les plus significatives : hiver, vent dominant, trafic de nuit des poids lourds...)
- Qu'à l'issue de celle-ci, si les normes autorisées pour un tel ouvrage sont dépassées, des normes anti bruit soient prises à savoir : construction d'un mur anti bruit  
revêtement routier anti bruit adopté  
limitation de vitesse sur le pont (comme à St Brieuc) pour limiter les nuisances sonores (l'eau répercutant et amplifiant les bruits comme chacun sait) et apporter une certaine cohérence avec le désir affiché d'une «vue totalement ouverte sur la Rance au centre du pont » !! (cf lettre d'information n°1). Est-il compatible de rouler à 110 km/h et de regarder le paysage... ?

*Organisation de la desserte provisoire pendant les travaux au droit vdu croisement menant vers le Boisanne*

Je rejoins l'étonnement du manque de concertation et d'information des riverains ainsi que les propositions alternatives, de l'association « Rêves et Rance » auxquelles, je rajoute la demande de prévoir des délestages à partir du rond-point de la Chênaie vers d'une part le barrage de la Rance ( travaux d'accès importants réalisés récemment) et d'autre part, vers Rennes pour se raccorder à la 4 voies St Brieuc, Rennes, Caen (ce dernier pouvant même être organisé en amont).

Espérant que ces quelques réflexions permettront de joindre à l'intérêt publique, celui des habitants qui en subissent le contre coup en première ligne